

FACTURE N° 4080131

N/REF : 7/08/2024 13H29 C:026163 I:33658

CITYA COLLET BEILLON

V/Email reçu le Mercredi 07/08/2024 à 13H29

**12 AVENUE ALSACE LORRAINE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LES COLCHIQUES
240&260 IMP. DE L'ARDOISIÈRE
PRAPOUTEL LES SEPT LAUX
38190 LES ADRETS

Fontaine, le 14 Aout 2024

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence

LOCALISATION : ALLEE 240-260 ARDOISIÈRE - VIDE SANITAIRE - M.CHANELIERE 06 62 17 95 99

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE DANS VIDE SANITAIRE

Donneur d'ordre : Mme A VOLATIER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 13/08/2024 A 13H30:
INTERVENTION DEPUIS LE VIDE SANITAIRE DE M.CHANELIERE
CONSTAT: FUITE AU NIVEAU DU ROBINET D'ARRIVEE GENERALE EAU FROIDE EN
PIED DE COLONNE EAU FROIDE
COUPURE GENERALE DU BATIMENT
FOURNITURE ET POSE D'UN JOINT FILASSE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON ETANCHEITE ET FONCTIONNEMENT - OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 14/08/24 à 08H02 Mme A VOLATIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4080131

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Interv.Plomberie <= 2H00	1	360,15	360,15
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	JOINT FILASSE	2	9,00	9,00
TOTAL H.T.				369,15
T.V.A. a 10,00%				36,91
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>406,06</u>

Valeur en votre reglement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN